

LE P'TIT MILLIÉRAIN

Bulletin SEPTEMBRE 2025



SOMMAIRE

La vie municipale

Histoire de la Commune: Le Chaudron

La vie associative

Informations

Divertissements

Chef Lieu

73460 Notre-Dame-des-Millières

04 79 38 40 95

mairie@notredamedesmillieres.fr

<https://notre-dame-des-millieres.fr>

[mairienotredamedesmillieres](#)

HORAIRES DE LA MAIRIE

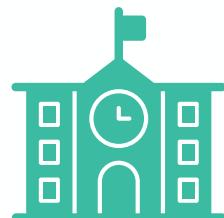
Lundi: 14h30 à 18h

Mardi: Fermé

Mercredi: Fermé

Jeudi: 10h à 12h

Vendredi: 8h30 à 12h



LA VIE MUNICIPALE

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Dans le cadre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), le SISARC a mobilisé une entreprise au printemps dernier pour enlever les embâcles du lit et abattre les arbres de berge menaçants sur les cours d'eau de la Combaz, de Fontaine-Claire et de l'Hermettaz. Une équipe de bûcherons professionnels a été sollicitée avec l'emploi d'un tracteur forestier et d'un broyeur à branches pour les rémanents. Les bois ont été déposés sur les berges charge aux propriétaires de les évacuer, les rémanents laissés sur les berges ou broyés sur site, les déchets évacués par l'entreprise et les encombrants sortis de l'eau et laissés sur place. Ces travaux ont pour objectifs de limiter l'érosion des berges et la formation d'embâcles et de faciliter les écoulements en cas de crues.

CHANTIER JEUNES AVEC LA MISSION LOCALE JEUNE

La commune, une fois encore, a accueilli, en partenariat avec la Mission Locale Jeune, un chantier d'insertion professionnelle de quatre jeunes dans la perspective d'une première expérience.

Les jeunes ont réalisé à l'Ebaudiaz un escalier extérieur en béton permettant l'accès au logement du berger de l'alpage. Les conditions restent identiques : la commune fournit les matériaux et met à disposition le matériel nécessaire.



EMPLOIS D'ETE



Depuis plusieurs années, la commune s'inscrit dans le dispositif du Département relatif à la mise en place de chantiers collectifs permettant d'améliorer le quotidien des habitants comme la rénovation et l'entretien du patrimoine ou la préservation de l'environnement. Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans afin de leur donner une première expérience professionnelle pendant une semaine et leur rémunération est en partie prise en charge par le Département.

Deux équipes de quatre début juillet et fin août ont participé au déménagement de la bibliothèque, curé les cunettes de la route de l'Ebaudiaz, tracé les lignes du terrain de jeu, nettoyé la salle des fêtes, peint un portail et du bardage.

LA VIE MUNICIPALE

ALPAGE COMMUNAL

La commune est propriétaire d'un Alpage à l'Ebaudiaz, loué à un exploitant qui conduit un élevage caprin laitier avec production de fromages. Le troupeau comprend 140 chèvres laitières et 30 chevrettes de renouvellement, 30-40 génisses en pension et ...quelques cochons.

L'alpage est équipé d'un logement, d'une fromagerie et d'une halle abritant le troupeau la nuit et équipée d'une salle de traite. La couverture en tôle de cette dernière n'étant plus en bon état, son étanchéité n'est plus garantie et les infiltrations d'eau risquaient à terme de dégrader la charpente. La reprise de la toiture était donc devenue un investissement urgent.

Les travaux de remise en état, réalisés par l'entreprise Pascal GONNESSAT, comprennent la fabrication du faîte, le remplacement des couvre-joints existants et des lattes défectueuses, la pose de bandeaux de rive avec habillage en tôle prélaquée et de mastic collé sur les trous existants. Le montant de l'opération s'est élevé à 9 360 euros pris en charge à 60% par l'Europe et le Conseil Départemental et à 40% par le budget communal.



REMISE EN ETAT DE LA ROUTE DE L'EBAUDIAZ

Comme chaque année, la commune a fait appel à des bénévoles pour combler les nids de poule avec de l'enrobé. Pendant trois jours, ils se sont relayés avec le concours des employés communaux et d'élus et ont effectué ce travail toujours dans une ambiance conviviale, le repas étant préparé chaque jour par notre cuisinier local, Monsieur Philippe BAUDET. Seule la partie aval de la voirie a été traitée, l'amont avait fait l'objet d'une intervention l'année dernière. Le total des dépenses (enrobé, camions, location de matériels...) s'est élevé à 14 507 €. Cet engagement des bénévoles a permis des travaux sur ce tronçon de voirie.

La partie de chaussée la plus dégradée à la suite d'une coupe de bois au lieu- dit Coutaz Pella doit être remise en état cet automne par une entreprise. La commune a sollicité son assurance pour obtenir une participation financière de l'exploitant.



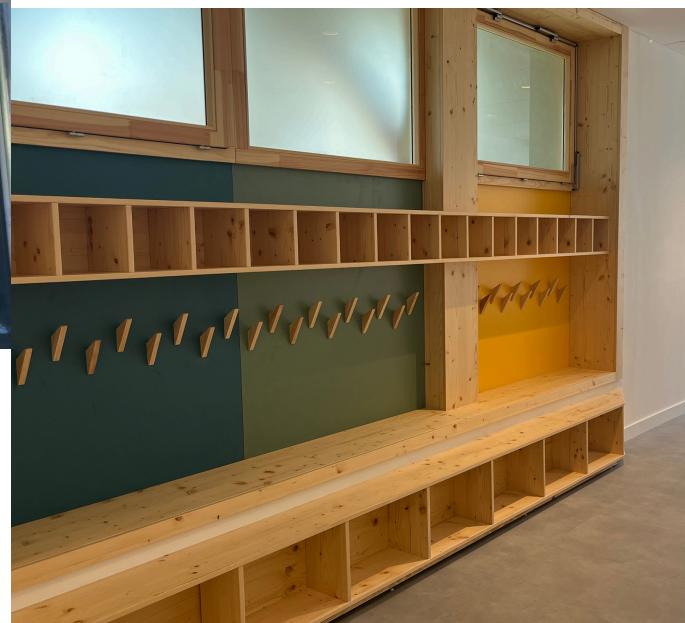
Après intervention d'un expert afin d'arbitrer le litige, le montant des travaux a été chiffré à 25 000 euros pour un bicouche et la scierie concernée prend à sa charge 50% de la somme. Il est rappelé que chaque projet de coupe de bois doit être signalé en Mairie avant le début des travaux pour un état des lieux de la route. Un nouveau constat est dressé à la fin de l'abattage pour s'assurer que la chaussée n'a pas été endommagée.

LA VIE MUNICIPALE

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Les travaux de restructuration de l'école (accès pour les personnes à mobilité réduite, isolation thermique avec utilisation de matériaux biosourcés, aménagement d'une nouvelle classe, création d'un nouveau préau, installation de panneaux photovoltaïques...), commencés en juillet 2024, se sont achevés en juillet 2025. Les dernières levées de réserve pour les entreprises sont intervenues en septembre. Le déménagement de la salle des fêtes vers l'école a été réalisé début juillet avec le concours des employés communaux, des parents d'élèves, d'élus et de volontaires dans une ambiance conviviale, sous la houlette des enseignants.

Cette opération a généré une dépense de 1 429 572 euros pour les travaux et de 167 996 euros pour la maîtrise d'œuvre soit un total de 1 596 768 euros. Des subventions ont été obtenues de l'Etat (582 000 euros au titre de la DETR et du Fonds Verts), de la Région (260 000 euros), du Département (233 500) et du SDES (110 000 euros) soit un total de 1 185 500 euros (74% de la dépense). Le solde à la charge de la commune s'élève à 411 268 euros (26% de la dépense).



LA VIE MUNICIPALE

CREATION D'UN CITY STADE

Voilà quelques mois, la commune avait réuni les jeunes et les parents pour mieux connaître l'équipement de loisirs qu'ils souhaitaient dans le village. Deux propositions avaient émergé : un city stade et un pump track. La décision de réaliser l'un de ces investissements a été différée dans l'attente de la fin des travaux de l'école et de la connaissance de leur impact précis sur les finances communales. Un point d'étape sur les finances a fait apparaître une disponibilité budgétaire pour cet équipement sans recours à l'emprunt et des subventions ont pu être obtenues auprès de la Région et du Département.

Le choix s'est porté sur un terrain multisport en lien avec l'école pour une utilisation scolaire. Ses caractéristiques sont les suivantes : dimensions 12X24 mètres, 2 buts multisports pour une pratique du handball et du football, 4 mini-butts brésiliens, 2 paniers de basket avec filets anti-vandalisme. Un gazon synthétique sera posé.

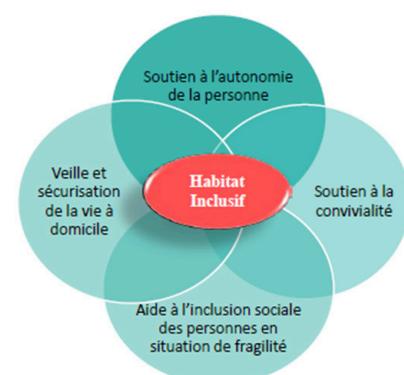
Le city stade sera installé sur le terrain communal situé en aval de la cure. Le support, une plateforme en enrobé, a d'ores et déjà été réalisé fin juillet. L'installation sera terminée pour les vacances de toussaint. Une table de ping-pong, des bancs, la plantation d'arbres sont également prévus.



HABITAT INCLUSIF

Le village connaît, à l'image de la France, un vieillissement sans précédent de la population avec les problèmes de maintien à domicile et de solitude à un moment où les solidarités familiales se délitent. Afin de contribuer à apporter des réponses à ces problématiques, le Conseil Municipal a souhaité que la commune réponde à l'appel à projet du Département et de la CNSA sur l'habitat inclusif. Ce projet a pour objet la construction d'un bâtiment avec une douzaine de logements type studio ou T2 et des espaces de vie communs et de services. Dans cet habitat, les locataires peuvent disposer d'une aide pour la vie partagée par l'intervention d'un professionnel en charge de l'animation, de la coordination et du vivre ensemble en fonction du projet commun. Les habitants en situation de handicap ou de perte d'autonomie peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par l'intervention des services sociaux, médico-sociaux et sanitaires selon le plan d'aide personnalisé de chacun.

Le Conseil Municipal a choisi un cabinet spécialisé pour monter et accompagner le dossier de candidature. Si la commune est retenue, en raison de la mobilisation des financements et de la complexité des procédures, ce projet trouvera un aboutissement au mieux en 2028-2029.



LA VIE MUNICIPALE

NOTRE DAME DES MILLIERES « VILLAGE D'AVENIR »

Pour aider les collectivités à porter les projets, l'Etat (France ruralité) a mis en place un programme d'ingénierie dédié intitulé « village d'avenir ». Afin d'entrer dans le dispositif, les communes doivent identifier les opérations prioritaires qu'elles souhaitent conduire pour leur développement à 5 ans. Un bureau d'études est mis à disposition pour aider à la formalisation des projets. L'accompagnement a vocation à durer entre 12 et 24 mois. Les investissements envisagés sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier au titre des dotations mises en œuvre par les Préfets.

Notre Dame des Millières a été retenu dans le cadre du deuxième appel à projet du département de la Savoie.

Villages d'avenir



RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE

Depuis de nombreuses années, le temps de midi à l'école est assuré par Arlysère pour le périscolaire et le service de restauration par la commune. La communauté d'agglomération a souhaité restituer la compétence à la commune dès la rentrée scolaire 2025-2026. Une nouvelle organisation a été mise en place : l'inscription se fait désormais sur le site de la Mairie après le dépôt d'un dossier.

Un courrier avec le règlement a été diffusé aux parents en fin d'année scolaire 2025 par le biais de l'école. Les tarifs de garderie sont restés identiques à ceux pratiqués l'année dernière. Arlysère a conservé le temps d'accueil périscolaire du matin et du soir.

Le conseil municipal a également souhaité renouveler la convention avec l'Etat afin de pérenniser le dispositif permettant aux enfants des familles dont les niveaux de ressources sont modestes de manger à la cantine pour 1 euro.

Une aide financière est accordée à la commune à la condition de maintenir une grille tarifaire comportant au moins trois tranches dont la plus basse est au tarif maximal de 1 euro. La seule évolution est la modification du plafond du quotient familial pour bénéficier du repas à 1 euro qui passe de 899 à 999.



LA VIE MUNICIPALE



ENTRETIEN DE LA PLAGE DE DÉPÔT DE LA COMBAZ À NOTRE-DAME-DES-MILLIÈRES

Le SISARC (Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie), créé en 2007, exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur le bassin versant de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie. Dans ce cadre, il assure la gestion et l'entretien des cours d'eau affluents de l'Isère et de l'Arc, afin de préserver la sécurité des personnes et des biens, tout en maintenant le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Parmi les interventions prévues, le SISARC réalisera cet automne un chantier d'entretien sur la plage de dépôt de la Combaz, située sur le torrent du même nom, en amont du village de Notre-Dame-des-Millières.

Un ouvrage de protection contre les crues solides

La plage de dépôt a été conçue pour intercepter les matériaux (sédiments) charriés par le torrent, avant qu'ils ne se déposent dans le lit en aval. Elle joue un rôle important dans la prévention des inondations et la protection des zones habitées et des infrastructures situées en contrebas.

Avec le temps, cet ouvrage s'est progressivement rempli et il est donc nécessaire de procéder à un curage pour restaurer sa capacité de stockage et assurer son efficacité.

Déroulement de l'opération

Les travaux consisteront à extraire mécaniquement les matériaux accumulés dans l'ouvrage depuis plusieurs années. Ces matériaux seront ensuite évacués par camion vers des zones de dépôt, situées hors du lit du cours d'eau. En raison de la taille de l'ouvrage, les volumes à extraire sont conséquents : plusieurs milliers de mètres cubes. Le chantier devrait durer plusieurs semaines.

Circulation des engins en phase chantier

Durant la période des travaux, une circulation importante de camions est à prévoir dans le village. Les voies susceptibles d'être empruntées par les engins sont :

- Chemin des Sertes
- Route Napoléon
- Route de Montermont
- Route des Oratoires
- Route de l'Eau Chaude
- RD 925
- Route de la Plaine



Un plan de circulation des engins sera affiché en mairie avant le début du chantier.

Période des travaux

Les travaux sont programmés pour se dérouler entre mi-octobre et fin novembre. Les dates exactes seront précisées dès qu'elles seront connues et feront l'objet d'un affichage en mairie.

Le SISARC remercie les habitants pour leur compréhension et leur coopération durant cette opération. Cette intervention, bien que temporairement contraignante, est essentielle pour préserver la sécurité du territoire face aux risques naturels.

Nous vous remercions de faciliter le travail des entreprises mobilisées et vous prions de nous excuser pour la gêne temporaire occasionnée.

Carte de localisation de la plage de dépôt amont de la Combaz : (voir ci-dessus)

LA VIE MUNICIPALE

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE L'AUBERGE

Depuis de nombreuses années la municipalité a réalisé plusieurs aménagements visant à sécuriser la traversée du village sur la RD925 (plateaux surélevés à la Combaz, carrefour de l'Eau Chaude, Moutonnet et carrefour du Port, aménagement de cheminement piétons entre les ponts de la Combaz et Fontaine Claire).

Dans la poursuite de cet objectif, et en coordination avec la commune de Monthion, il a été décidé en 2023 d'aménager, pour le sécuriser, le carrefour de l'Auberge.

Après avoir obtenu les subventions demandées (notamment auprès du Conseil Départemental et de l'Etat), la réalisation de cet aménagement a été programmé pour l'automne 2025.

La première étape de ce projet a consisté à créer une agglomération (Notre-Dame-des-Millières- Le Sablon) sur la RD925. Outre le fait de limiter la vitesse à 50km/h sur le secteur, cette formalité était un préalable obligatoire pour pouvoir réaliser un plateau surélevé (interdit par le Conseil Départemental sur ses routes hors agglomération).

Le projet consiste à aménager un plateau surélevé en enrobés rouges, de 38ml de longueur sur la RD925 à hauteur du bâtiment de l'Auberge. Les arrêts de cars seront marqués sur le plateau.

Les sorties des routes de l'Ancienne scierie et des Moisseaux seront aménagées avec des bordures de trottoir. Deux îlots engazonnés seront ainsi aménagés devant l'abri bus.

Dans le cadre de cette opération, la commune de Monthion aménagera un parking de 7 places au départ de la Route des Moisseaux.

Un réseau de recueil des eaux pluviales du carrefour sera construit. Après avoir vérifié la faisabilité, la commune a décidé de prolonger ce réseau route de l'Ancienne scierie pour évacuer les eaux qui s'accumulent au point bas vers le ralentisseur situé après la scierie.

Les travaux d'aménagement du carrefour s'élèvent à 85 471.92€ TTC (hors coût des travaux d'extension du réseau pluvial route de la scierie). Ils sont financés 50/50 par les communes de Monthion et Notre-Dame- des-Millières. Pour ces travaux les communes ont obtenu des subventions du Département et de l'Etat permettant de limiter à 20 000€ par commune le coût de l'opération.

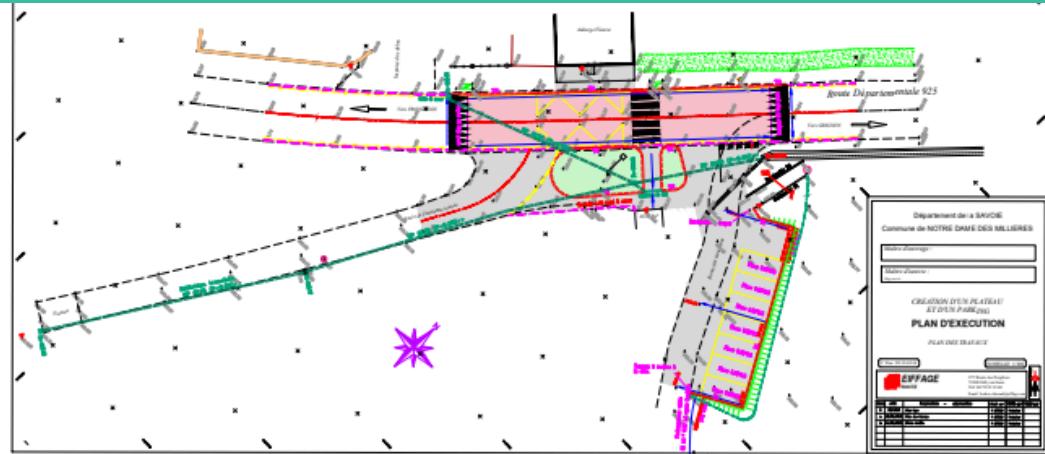
La réalisation des travaux, par les entreprises Eiffage et Carret TP se fera du **29 septembre au 25 octobre environ**.

Pendant les travaux (du 29 septembre au 15 octobre), la sortie de la route de l'Ancienne scierie sur la RD925 sera fermée, une déviation sera mise en place par la route de l'Hermettaz.

L'accès à la route des Moisseaux sera limité aux riverains. Cet accès pourra être interrompu quelques minutes (15 maximum) plusieurs fois pendant la journée de travail selon les besoins du chantier. La circulation sera totalement interdite une journée (à priori le 10 octobre) pour la réalisation du tapis d'enrobés.

La circulation sur la RD925 se fera par sens alternés pendant la réalisation des travaux préparatoires (**à priori du 1 er au 9 octobre. Elle sera totalement interrompue pour la réalisation des enrobés du plateau surélevé (à priori les 10 et 13 octobre)**).

LA VIE MUNICIPALE



EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

- a approuvé la rédaction d'actes administratifs pour la régularisation d'emprise de voies communales.
- a décidé d'acquérir trois parcelles de bois pour un total de 2350m2.
- a choisi un cabinet d'études pour répondre à l'appel à projet du Département et de la CNSA relatif à l'habitat inclusif à destination des personnes âgées et handicapées.
- a voté le compte administratif 2024 du budget principal faisant apparaître un résultat de clôture de 286 365 euros.
- a autorisé la vente de la remorque des services techniques.
- a approuvé les demandes de subventions auprès de l'agence nationale du sport, de la Région et du Département pour la réalisation d'un city stade.
- a décidé l'embauche de 8 jeunes pour les travaux durant la période d'été et sollicité une aide du Département dans le cadre du dispositif Respiration.
- a voté les taux des impôts directs locaux de 2025 (identiques à ceux de l'année dernière).
- a adopté le nouveau règlement du restaurant scolaire et la grille tarifaire.
- a renouvelé la convention triennale avec l'Etat portant sur le repas à 1 euro au restaurant scolaire.
- a pris connaissance de l'attribution d'une subvention de l'Europe d'un montant de 40 000 euros dans le cadre du programme Leader pour la construction d'un four à bois.
- a intégré la commune dans le groupement de commande collectivités locales ONF pour l'achat de prestations forestières.
- a adhéré à la convention tripartite d'approvisionnement en bois façonné ONF-Silvaé et commune.
- a retenu le cabinet d'architecte MEIGNAUD pour la maîtrise d'œuvre de la restructuration-extension de l'atelier municipal.
- a souhaité s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier le personnel communal d'une participation financière pour sa protection sociale complémentaire.
- a approuvé le règlement et les tarifs pour la location de la salle polyvalente.
- a émis un avis défavorable sur la modification du PLU de Tournon.
- a répondu à l'appel à projet de l'Etat « village d'avenir ».
- a attribué aux entreprises Husson International et SCAE la réalisation d'un terrain multisport (city-stade).
- a augmenté le temps de travail de l'agent en charge de l'urbanisme à partir du premier novembre pour le contrôle de l'urbanisme et la rédaction de procès-verbaux dans le cas d'infraction aux règles de l'urbanisme. Une assermentation devant le tribunal d'instance est demandée.

HISTOIRE DE LA COMMUNE

CHAUDRON (PETITE HISTOIRE DE L'EBAUDIAZ)

On se rappelle (P'tit Millierain, décembre 2024) que le 23 août 1946, le Conseil municipal décidait d'acheter en catastrophe un chaudron pour la montagne communale à trois semaines de la démontagnée. Mais, de façon surprenante, la marmite acquise par le « Gouverneur » Claudius Simon ne semblait en rien correspondre à la production journalière des 62 vaches de l'alpage. L'ancien locataire de l'alpage, André Avet-Foraz, semblait avoir la réponse « le petit chaudron ? C'était pour le sérac ! Pas si simple... Pas si simple parce que sur l'alpage, de drôles de choses se passaient.

En 1946, en l'absence de tout autre document retrouvé, l'alpage de l'Ebaudiaz était soumis à une réglementation assez sévère rédigée par les Eaux et Forêts, cette administration disparue en 1966 pour laisser place à l'ONF actuelle. Ce règlement, nommé « travaux d'améliorations pastorales » avait été établi par le Service des Eaux et Forêts durant l'année 1926 et soumis au Conseil municipal en décembre de la même année par le nouveau maire de la commune, Joseph Chevrier. Il succédait à un précédent règlement en vigueur depuis 1913. Que vient faire « l'ancêtre » de l'ONF dans cette histoire de chaudron ? En réalité, c'est un acteur majeur caché dans l'ombre des bois...

Pour répondre simplement à cette interrogation, il faut remonter à 1860 et au rattachement de la Savoie à la France. Et oui, rien que ça...

Quand cette dernière prend possession du territoire, elle trouve des montagnes dégradées par ce que l'on nomme le surpâturage. Les paysans avaient pris l'habitude depuis des décennies d'emmener leur moutons et surtout leurs chèvres dans les forêts entre leurs dernières parcelles et les alpages sans respecter les règles établies en 1822 par l'administration forestière du Royaume de Piémont-Sardaigne. Comme les contrôles étaient quasiment inexistant et la corruption des fonctionnaires facile, le résultat fut sans appel : une forêt en lambeaux, une érosion favorisée par le parcours des animaux et une telle absence d'arbres qu'aux Millières même, en hiver, les avalanches menaçaient les hameaux les plus élevés en particulier les hauts de Montcoutin. Quel rapport avec le chaudron ? J'y arrive, les histoires prennent parfois du temps !

La république française va se monter beaucoup plus rigoureuse pour ne pas dire autoritaire et répressive que la monarchie Sarde. En 1861, la législation française est appliquée à la Savoie, les gardes forestiers sont plus nombreux, armés, mieux formés et mieux payés. Fin de la corruption et des largesses administratives. Une série de lois vient ensuite organiser le reboisement et la restauration des terrains en montagne avec pour but « d'assurer la progression de la forêt au dépens des pâturages » (Reffay A., 1982). Naissent alors les règlements pastoraux. C'est la période où la commune acquiert l'alpage des Mouilles (date inconnue) puis de l'Ebaudiaz (1876). Voilà comment on se retrouve avec des règlements en 1913 et 1927. Or que lit-on à l'article 7 de ce texte qui en compte 16 ? La règle suivante : « Les plateaux et les parties présentant de faibles déclivités seront exclusivement réservées au parcours des taureaux et des vaches laitières (...). Les versants à pente rapide sont réservés aux génisses. Il est strictement interdit d'introduire aux pâturages des moutons et des chèvres. Seuls seront tolérés quelques porcs en vue de l'utilisation des déchets du lait. »

HISTOIRE DE LA COMMUNE

Vous avez bien lu ? Moutons et chèvres expulsés de l'alpage. C'est clair et net. Sauf que ce n'est pas ce que montre le dépouillement des archives communales...

Saison	Vaches	Génisses	Taureau	Total bovins	Porcs	Chèvres	Cabris
1930	62	39	1	102	?	?	
1931	63	47	1	111	?	?	
1932	62	40	1	103	?	?	
1933	63	34	1	98	?	?	
1934	56	-	1	57	?	?	
1935	69	16	1	86	7	9	
1936	74	?	1	75 minimum	?	?	
1937	84	?	1	84 minimum	12 ?	?	
1938	92	42	2	136	10	?	
1939	38	?	1	39 minimum	?	?	
1943	59	37	-	96	-	65	
1944	73	-	1	74	13	64	6
1945	64	8	1	73	8	?	
1946	62	7	1	70	9	?	
1947	70	3	1	74	7	?	
1948	78	-	1	79	8	?	
1949	47	28	1	76	4	?	
1950	-	?	1		-	?	

Vous le constaterez vous-même. Au moins sur trois années, quand le gouverneur de la montagne est un honnête homme scrupuleux, il indique exactement le nombre de chèvres qu'il y a là où elles ne devraient pas être. En d'autres termes, la commune ne respecte pas les règles que les Eaux et Forêts ont rédigées pour elle. Quand, le gouverneur s'arrange avec la réglementation rien n'apparaît dans les comptes... Ce qui ne veut pas dire que les chèvres ont disparu. Gaston Velat employé sur l'alpage en 1947 ou 1949 témoigne en février 2024 : « il y avait des chèvres. De mon temps, il n'y en avait pas beaucoup... C'était les propriétaires qui montaient des chèvres comme les vaches. Les chèvres ne mangeaient pas en bas. Elles étaient en haut. Toutes les crêtes en haut. Pour manger le sommet. Les vaches ne pouvaient pas y aller. ». Mieux encore, au détour des délibérations du conseil municipal on découvre une feuille volante intitulée « chèvres 1950 ». Un partage de gros fromages de 5,2 kg sur le modèle de celui des gruyères mi-gras. Ainsi Francis Barrille, Fernand Mollier et André Remoissenet se sont-ils partagé le fromage n°2 cette année-là. Respectivement 2,6 , 1,5 et 1,1 kg.

C'est Catherine Contat, l'actuelle locataire de l'alpage qui avait tout de suite visé juste quand, plongée dans l'histoire du chaudron, elle avait posé cette petite question passée presque inaperçue : « Et il n'y a jamais eu de chèvre, avant, quand il y avait les vaches ? ». Si... Et il fallait peut être bien un chaudron communal de 120 litres pour transformer le lait d'un petit troupeau de biquettes semi-clandestines. Reste le mot de la fin à André Avet-Foraz : « et le chaudron s'est volatilisé... ». Oui, mais cela est une autre histoire.

P. Rat-Patron, pour la série des quatre articles.

(1) Reffay A., Un colloque sur les alpages : « l'espace pastoral », Revue de Géographie alpine, tome 70, 1982.

LA VIE ASSOCIATIVE

LE FABULIEU

Le Fabulieu fait peau neuve !

Ça y est ! Le café associatif tiers-lieu Le Fabulieu a officiellement ouvert ses portes dans ses nouveaux locaux, et ce, grâce à l'énergie et l'engagement sans faille de nos formidables bénévoles qui ont œuvré tout l'été pour que tout soit prêt à temps. Un immense merci à eux !

Vous avez été nombreux à venir découvrir les lieux lors de la première ouverture le 6 septembre, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. **L'inauguration officielle, en présence des élus, aura lieu le samedi 15 novembre à 11h – notez bien la date !**

En attendant, Le Fabulieu vous accueille **tous les samedis de 10h à 13h**.

Au programme : café, apéro, assiettes à partager, dépôt de pain et d'oeufs, vente de fromages (selon les disponibilités)... Un moment simple et convivial à partager entre habitants de tous âges.

Et ce n'est pas tout ! Le lieu commence déjà à vibrer avec un programme d'activités riche pour septembre et octobre. À ne pas manquer :

La grande braderie du dimanche 28 septembre.

Vous souhaitez y participer et réserver un emplacement ? Contactez Muriel au 06 89 22 45 88.

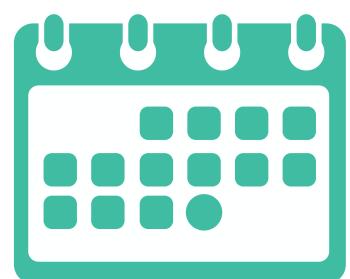
Le Fabulieu, c'est un lieu pour se retrouver, échanger, créer du lien... et faire vivre notre village.

Nous vous attendons nombreux pour passer un moment de partage, de convivialité autour d'un verre et d'imaginer la suite ensemble !



Café associatif ouvert les samedis de 10h-13h
à la Cure de Notre Dame des Millières

Date	Horaires	Activités
Samedi 13/09	9h30/11h30	Atelier couture : Réalisation d'un tablier de cuisine (taille universelle), pour le bar du Fabulieu. Venir avec sa machine à coudre et le matériel de couture. Pour adulte avec notions de couture. <i>Contact et inscription</i> : Cathy au 06.99.80.66.72
Vendredi 19/09	18h/20h	Atelier écriture : La folle récré des mots, des pensées, des histoires... (apporter carnet et stylo). <i>Contact et inscription</i> : Cathy au 06.99.80.66.72
Vendredi 26/09	19h/21h	Quand la Savoie devient française : histoire d'une époque, la "votation" <i>Contact et inscription</i> : Charles 06.48.45.79.42
Dimanche 28/09	9h/17h	Vide Grenier de Notre Dame des Millières : buvette et petites restauration sur place <i>Contact et inscription</i> : Muriel 06.89.22.45.88
Vendredi 03/10	20h	Soirée belote : venez passer une soirée conviviale en jouant à la belote. <i>Contact et inscription</i> : Johann 07.89.54.27.45
Samedi 04/10	10h/12h	Mini Shooting photo (votre portrait en clair obscur) : Mini shooting photo pour création de portraits en clair obscur. 1 Photo offerte (envoi par mail après la séance) <i>Contact</i> : Nathalie 06.23.46.00.34
Samedi 04/10	15h/17h	Opération nettoyage aux Millières armés de gants et de sacs poubelles, venez nous aider à ramasser les déchets qui polluent notre beau village (apporter votre matériel) <i>Contact et inscription</i> : Elodie au 06.03.75.73.53
Dimanche 05/10	Sur la journée (départ 7h30 du Fabulieu)	Ascension du petit Som (Chartreuse) : Randonnée pédestre au départ de la Ruchère. Beau petit sommet en boucle. Départ 1130 m, sommet 1761 m (630 m de dénivelé). Boucle par le Col de la Ruchère, le Pas du loup et le Col de Léchaud. Possibilité d'une petite extension suivant l'état des marcheurs qui permet de passer par l'alpage de Bovinant et les Roches Rousses. Compter 1h de plus et 40 m de dénivelée supplémentaire. Attention tout petit passage aérien au Pas du Loup. Passage facile qui peut impressionner. Je peux emmener une corde pour sécuriser le passage (Nous sommes passés plusieurs fois y compris avec des enfants). <i>Contact et inscription</i> : Pierre 07.61.20.57.67
Vendredi 10/10	18h-20h	Musique française : venez passer un moment convivial autour des grands classiques de la chanson française. Ouvert à tous les âges. <i>Contact et inscription</i> : Johann 07.89.54.27.45
Vendredi 17/10	13h30/17h	Les après-midi du Fabul'Art : atelier dessin, peinture (ou autre) avec partage autour des techniques. Exposition des réalisations des membres du Fabulieu (dessin, peinture, photo, sculpture...). Tous les vendredis à partir du 17 octobre. <i>Contact et inscription</i> : Pedro 07.63.88.91.17
Vendredi 17/10	20h	Soirée Tarot : venez passer une soirée conviviale en jouant au tarot. <i>Contact et inscription</i> : Myriam 06.18.12.04.94
Samedi 18/10	10h-12h	Atelier Philo : L'enfer c'est sans les autres ? Petite philosophie du lien social pour renouer avec notre humanité. Activité proposée dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale. <i>Contact et inscription</i> : Elodie : 06.03.75.73.53



LA VIE ASSOCIATIVE

LES SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) s'adressent à tous. Chaque année, citoyens, associations, professionnels organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France. Cette année, elles se déroulent du 06 au 19 octobre avec le thème suivant :



-POUR NOTRE SANTÉ MENTALE, RÉPARONS LE LIEN SOCIAL-

Les liens sociaux de qualité sont essentiels à la santé mentale et physique : ils réduisent le stress, protègent de la dépression, renforcent l'estime de soi et favorisent de bonnes habitudes de vie. Pourtant, l'isolement progresse, touchant désormais surtout les jeunes. Précarité, fractures numériques, discriminations et fragilité des liens familiaux en sont les causes.

Les manières de lutter contre l'isolement peuvent être regroupées en 5 grandes catégories:

- Écouter : espaces et numéros dédiés (comme Solitud'écoute des Petits frères des pauvre, ou le Fil Santé Jeunes par exemple)
- Rassembler : cafés et restaurants sociaux, tiers-lieux de proximité, jardins communautaires, activités culturelles/artistiques partagées
- Rejoindre : aller-vers, faire du porte à porte, veille de proximité, maraudes
- Soutenir : aide aux démarches administratives, lutte contre l'illectronisme, accompagnements aux services médico-sociaux
- Faire participer : engagement dans du bénévolat, dans des activités centrées sur la communauté

Le secteur d'Albertville se mobilise pleinement pendant la première semaine de cet événement avec différentes actions dans des lieux de rencontres : le bar « la bicyclette », le tiers-lieu « vitamine », le collège/lycée Jean Moulin, le Dôme théâtre et bien d'autres encore.

Le Fabulieu, vecteur, lui aussi, de rencontre, investi pleinement cette cause pour la deuxième année consécutive avec l'organisation d'un café philo

le 18 octobre de 10h à 12h.

Venez nombreux à ces événements et recréer, vous aussi, du lien social avec vos proches.



LA VIE ASSOCIATIVE

C'EST LA RENTRÉE... AUSSI POUR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

C'est déjà la rentrée pour les 83 petits Milléaires, et avec elle, le retour de l'Association des Parents d'Elèves (APE)... et d'une toute nouvelle équipe !



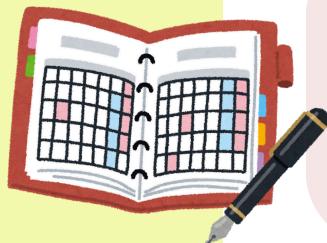
Légende : Gaëtan Pluja vice-président ; Céline Collombier trésorière adjointe ; Betty Ronsin Présidente ; Élodie Faure secrétaire ; Diane Laurent secrétaire adjointe, Élodie Ciucci trésorière.

Notre rôle ? Accompagner financièrement et soutenir les projets pédagogiques de l'équipe enseignante afin d'offrir aux enfants des moments inoubliables : photos de classe, sorties ski, cycle piscine, sorties cinéma, ateliers pédagogiques, sortie de fin d'année et bien plus encore !

Pour bien commencer l'année, nous avons eu le plaisir d'organiser un goûter de rentrée pour tous les enfants, avec quelques douceurs sucrées et boissons. Un moment convivial apprécié par petits et grands !

À noter dans vos agendas :

- 28 septembre : stand APE à la brocante du Fabulieu
 - 19 octobre : fête d'Halloween
 - décembre : illumination et marché de Noël
- ... et bien d'autres actions à venir !



Pour que tout cela prenne vie, nous avons besoin de vous :

Un petit coup de main sur un stand, quelques crêpes ou gâteaux faits maison, ou juste un peu de votre temps... chaque geste compte et fait la différence !

Rejoignez-nous ! Ensemble, rendons l'année encore plus belle pour nos enfants.

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram à « APE Notre Dame des Millières ».

Nous comptons sur vous !

L'Equipe de l'APE

LA VIE ASSOCIATIVE

DECORATION DES BASSINS

Une nouvelle décoration des bassins du village a fait place pour la belle saison avec la participation des enfants de l'école maternelle et le Fabulieu. L'occasion d'une belle sortie matinale à travers le village début juin pour aller planter eux-mêmes leurs magnifiques œuvres en bois dans les bassins.

La suite cet automne....



Débit sur liste, Sciage à façon, Bardage, Rabotage,
Séchage, Construction de chalet, Abris de jardin,
Abris voiture...

ZA Terre Neuve
139 Route des Chênes
73200 GILLY SUR ISERE

Tel : 04 79 31 30 87
Fax : 04 79 31 28 50

combazetfils@orange.fr
www.combazetfils.com

LA VIE ASSOCIATIVE

TANGO DES LYS

L'association

TANGO des Lys vous propose

**UNE GRANDE INITIATION GRATUITE
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 11H00-12H00**



**ET SES COURS REGULIERS
LES MARDIS
20H15-21H45**

TANGO ARGENTIN

avec

Marie-Hélène et Stéphane Tichadou

à la salle polyvalente de
Notre-dame-des-Millières

info et inscriptions

07.86.28.35.36 / 06.83.15.49.84 mh.tichadou@free.fr

**PROGRAMMATION
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
AVEC NADIA ET ASDINE MAKOUF**



Salle polyvalente de Notre-Dame-des-Millières
route du Chef-lieu 73460

TARIFS pour stage du week-end :
1 cours : 20 euros ; 2 cours : 35 euros
Pratique offerte aux stagiaires ou 3 euros
Adhésion à l'association : 10 euros
ou 3 euros à la journée.

Inscription

07.86.28.35.36 / nadiaeugenia.makouf@gmail.com

**TANGO
ARGENTIN**
avec Marie-Hélène et Stéphane

Cours "Les Fondamentaux"

Tous les Mardis de 20h15 à 21h45
Débutant ou perfectionnement

Salle de la Mairie
73460 Notre-Dame des Millières

Cours Découverte

Mardi 23 Septembre ou
Dimanche 21 Septembre
11h / 12h

Association Tango des Lys

Infos et inscriptions : 06.83.15.49.84 / mh.tichadou@free.fr

MILK'SHAKE

L'association Milk'Shake propose des cours de danse enfants (style danse modern').

Il s'agit d'un cours d'initiation danse avec découverte des techniques de base, placement du corps, travaille du rythme et déplacement dans l'espace.

Les exercices et chorégraphies sont accompagnés de musiques actuelles et dynamiques .

Une petite représentation a lieu à la fin de la saison afin que les parents découvrent le travail effectué tout au long de l'année.

Nous prenons les enfants à partir de 4 ans .

Les cours ont lieu à la salle polyvalente de Notre dame des Millieres tous les jeudis de 16h30 à 17h30.

Caroline Lebeau, notre professeur de danse , récupère les enfants à la sortie de l'école . Un petit goûter est pris dans la salle avant le cours de danse .

Les essais sont toujours possibles . N'hésitez pas à contacter Caroline au 06.79.82.26.51



LA VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB DES AINES

En cette belle journée de mai, le Club des Aînés « Les Coccinelles » s'est rendu à Manigod pour visiter les Caves Paccard, artisan affineur de fromages et l'orgue aux 1372 tuyaux, chef d'oeuvre de Barthélémy Formentelli. Cette sortie s'est poursuivie au Restaurant « les Sapins » au Col de la Croix Fry où un succulent repas nous attendait ; puis celle-ci s'est terminée par un après-midi dansant avec l'accordéoniste Christophe Pessey.

Si vous souhaitez rejoindre le Club, sachez que vous êtes les bienvenus et que les inscriptions se font lors de l'assemblée générale qui se tient en janvier de chaque année. Les activités : belote... et marche se déroulent le lundi après-midi.

Pour information : le 12 octobre, le Club organise une vente de plats à emporter à la salle des fêtes de Notre Dame des Millières : jambon braisé, crozets, fromage au prix de 15 € Réservation au 06 03 36 06 59.



RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque de Notre-Dame-des-Millières est heureuse de vous annoncer la réouverture dans un tout nouveau local, depuis début septembre.

Une inauguration pleine de charme

Le samedi 13 septembre, nous avons eu le plaisir d'inaugurer cette nouvelle salle en présence de Mme Boulais, illustratrice résidant à Frontenex. Elle nous a présenté son travail avec passion et a lu l'un de ses albums jeunesse, né des histoires drôles écrites par son mari. Ce moment de lecture a été suivi d'une séance de dédicaces, très appréciée par petits et grands.

Un grand merci aux habitantes, habitants, familles et élus qui ont partagé avec nous ce bel instant de convivialité et de découverte artistique.

Horaires et fonctionnement

Nous reprenons désormais notre permanence hebdomadaire :

• Tous les lundis soirs, de 16h30 à 18h,

• Uniquement pendant les périodes scolaires (fermeture pendant les vacances).

Nous serons ravis de vous faire découvrir nos dernières nouveautés, soigneusement sélectionnées pour tous les âges et tous les goûts.

Un nouvel espace à découvrir

Notre nouvel espace de lecture, est déjà très apprécié par nos jeunes lectrices et lecteurs.

Pour y accéder à notre nouvelle salle, il vous suffit de passer par le parc de jeux pour enfants.

Alors, n'hésitez plus : venez nombreux, en famille ou entre amis, pour trouver le livre qui accompagnera vos soirées d'automne. Nous vous attendons avec impatience !

À lundi ! Les bénévoles de la Bibliothèque de Notre-Dame-des-Millières

INFORMATIONS

SHAKTI YOGA SAVOIE

Le yoga continue à ND des Millières avec Shakti Yoga Savoie

SHAKTI YOGA SAVOIE

Notre Dame des Millières

YOGA

Reprise des cours le 8 septembre 2025

Contact par SMS au:
06 32 38 67 51 / 06 01 49 61 44

Lundi 19h-20h15 Hatha/Yin
Mercredi 8h30-9h45 Vinyasa
2 cours d'essai gratuits

Salle des fêtes de ND des Millières 73460
180€ + 10€ adhésion à l'année / 80€ le trimestre



Depuis septembre 2023, l'association Shakti Yoga Savoie anime des séances de yoga dans la salle des fêtes de ND des Millières. Chaque semaine, une vingtaine de participants venus du village et des environs se retrouvent pour pratiquer dans une ambiance bienveillante et chaleureuse.

Deux créneaux sont proposés :

- Lundi soir de 19h15 à 20h30 : une alternance entre Hatha yoga et yin yoga avec massage Myofascial avec des balles, guidée par Cécile Marchand
- Mercredi matin de 8h30 à 9h45 : un Vinyasa yoga plus tonique, animé par Nadège Bouhana.

Ces deux enseignantes, à l'origine de l'association, partagent une même vision : rendre le yoga accessible à tous, en respectant les capacités et les besoins de chacun. Chaque séance est pensée pour favoriser l'écoute du corps, le souffle, et la détente mentale.

Les pratiques combinent postures (asana), respirations conscientes (pranayama) et relaxation finale, dans le but de cultiver équilibre, vitalité et sérénité. Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, vous trouverez un espace pour vous ressourcer et progresser à votre rythme.

L'association a également proposé cette année encore une journée dédiée au yoga le dimanche 30 mars 2025 avec, en plus des enseignantes habituelles, comme invitée Sophie Barral pour une découverte du Yoga Iyengar et Laetitia Rose et Philmar pour un cercle de chants de mantras. Une belle journée pour tous les participants.

Merci à tous pour votre confiance renouvelée encore en cette rentrée de septembre 2025.



Vous souhaitez rénover votre logement ?

Les 9 conseillers France Rénov' de l'Asder vous accompagnent gratuitement et en toute neutralité dans votre projet !

Aides financières, isolation, ventilation, systèmes de chauffage, remplacement des fenêtres, matériaux, solutions techniques, analyse de devis...

Conseils téléphoniques et rendez-vous près de chez-vous,
à Albertville, Beaufort et Flumet !

Contactez les conseillers France Rénov' de l'Asder

04 56 11 99 00

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin.



Ce service public est entièrement neutre et gratuit. Il est financé par l'Etat, le Département de la Savoie et les collectivités locales savoyardes.

INFORMATIONS



Deux Millierains qualifiés pour le championnat de France de boule Lyonnaise.

Jean Luc et François Brunier - Coulin ont obtenu leur ticket pour le championnat de France vétérans quadrette qui se déroulera les 12, 13, 14 septembre à Nyons en Drôme Provençale suite à leur titre de champion de Savoie acquis avec leurs partenaires et amis Christian, Philippe, Michel, joueurs de l'Amicale Boule de Frontenex.

Une performance pour l'amicale boule de Frontenex pour cette année prolifique en résultats puisque notre seule féminine c'est qualifiée pour le championnat de France Triple, et François qualifié pour le championnat de France quadrette M4 de Dardilly qui s'est déroulé en juillet et à vue l'aventure se terminer en 8 ème de finale dans un concours relevé puisque 128 équipes étaient engagées.

Nous souhaitons une bonne chance et un beau parcours en septembre à nos boulistes pour le championnat de France.

Si vous voulez vous tester à la boule Lyonnaise, le boulodrome de Frontenex est ouvert à tous les mardis et vendredis de 16h30 à 20h au 9 rue du boulodrome

RAIDLIGHT S'INSTALLE À NOTRE-DAME-DES-MILLIÈRES : UNE BELLE VITRINE DU MADE IN FRANCE

Le 11 février 2025, notre commune a eu l'honneur d'accueillir l'inauguration du 3^e atelier de fabrication Made in France de la marque Raidlight, spécialisée dans les équipements de trail running. Fondée en 1999 par Benoit Laval, l'entreprise poursuit son engagement pour une production locale, durable et innovante.

Déjà implantée en Isère, Raidlight a choisi de s'étendre en Savoie, aux portes d'Albertville, en s'installant à Notre-Dame-des-Millières. Ce nouvel atelier vient renforcer une stratégie ambitieuse: produire en France des vêtements techniques et responsables, tout en soutenant l'emploi local. À ce jour, l'entreprise emploie 38 personnes, dont 14 dans ses unités de production françaises.

L'inauguration a réuni plusieurs personnalités, dont M. Vincent Rolland (député), Mme Séverine Vibert (conseillère régionale) et M. Bruno Charlot (sous-préfet), qui ont salué cette initiative exemplaire en matière de relocalisation industrielle.

Avec plus de 50 000 pièces produites en France chaque année, Raidlight montre qu'il est possible de concilier performance sportive, qualité technique et impact environnemental réduit. Une fierté pour notre territoire, et une belle dynamique pour l'économie locale.



Vincent Rolland, député & Benoit Laval, PDG de Raidlight

Séverine Vibert, conseillère régionale

INFORMATIONS



Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) ne cesse de gagner du terrain. Identifié en France métropolitaine pour la première fois en 2004, il est aujourd'hui présent dans plus de deux tiers des départements. Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou Zika.

Aujourd'hui, agir contre sa propagation sur notre territoire est un défi collectif. Les réflexes individuels à adopter consistent à supprimer les lieux de ponte potentiels et à lui bloquer l'accès à l'eau. Car c'est l'eau qui déclenche l'élosion de ses œufs, pondus préalablement sur les parois ou rebords de tout récipient ou objet pouvant recueillir cette eau.

C'est la responsabilité de chacun et de tous !



ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE

Jardins, terrasses et balcons regorgent de contenants propices au développement de ce moustique. En supprimant ces derniers, vous limiterez son expansion.

L'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale. C'est l'action commune qui fera la différence.

Pour limiter les nuisances du moustique tigre, **adoptons les bonnes pratiques**



JE COUVRE
de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau
Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



J'AMÉNAGE
pour éviter la stagnation d'eau
Regards à l'aplomb des descentes de chéneaux



JE RANGE
autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés : Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...



JE VIDÉ
chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)
Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



JE JETTE
tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse
Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...



J'ENTRETIENS
régulièrement ma piscine, mon bassin
Veillez au bon fonctionnement du système d'épurateur et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



JE CURE
régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux
Siphons d'évier extérieur, fontaines, bennes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles, ne constitue pas un gîte larvaire
Repérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations adaptées.

5 IDÉES REÇUES SUR LE MOUSTIQUE TIGRE

① Le moustique tigre pond ses œufs à la surface de l'eau. FAUX !

La femelle moustique tigre pond ses œufs sur les parois d'un récipient juste au dessus du niveau d'eau. Dans sa vie, elle est capable de pondre entre 700 et 900 œufs, en 5 ou 6 pontes (environ 150 œufs par ponte).

② Je fais attention chez moi, c'est de chez les voisins que provient la nuisance. VRAI ET FAUX !

Le moustique tigre se déplace, en moyenne, sur 150 mètres : il peut donc venir de chez soi et/ou de chez le voisin. Aussi, la prévention doit être individuelle ET collective. Si l'un fait attention et l'autre pas, le problème subsiste...

③ Je peux acheter un piège à moustiques tigres pour ne plus être piqué chez moi. VRAI ET FAUX !

Il ne peut pas, à lui seul, résoudre de façon significative la nuisance. Seule une utilisation collective sur plusieurs domiciles, en un réseau de pièges suffisamment dense, peut s'avérer efficace. Cependant, il est impératif, au préalable, de supprimer tous les gîtes larvaires.

④ Le moustique tigre peut véhiculer des maladies infectieuses. VRAI !

Le moustique tigre peut être vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le Zika. Il transmet ces maladies à l'homme uniquement s'il a piqué au préalable une personne infectée.

⑤ Le moustique tigre meurt après nous avoir piqués. FAUX !

La femelle moustique tigre va piquer plusieurs fois (4 à 5 fois) au cours des 4 à 8 semaines de sa vie. C'est ainsi qu'elle peut transmettre un virus par exemple, si elle a piqué au préalable une personne malade.

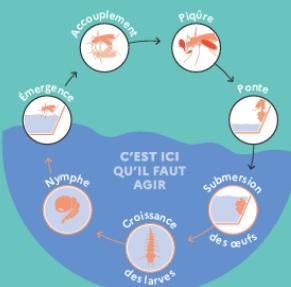
Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



SE PROTÉGÉR DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr



AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT



Pourquoi se protéger des piqûres ?

Le moustique tigre est avant tout très nuisible : agressif, il peut rendre la vie difficile. Il peut être aussi vecteur d'infections virales graves, telles que la dengue, le chikungunya ou Zika. Il transmet la maladie après avoir piqué une personne déjà malade.

Comment se protéger des piqûres ?

- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique tigre autour de vous. Cela évitera qu'il prolifère.
- Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.
- Si vous utilisez des répulsifs cutanés, suivez les recommandations du ministère de la Santé au sujet des concentrations et des contre-indications.



- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, ils se régaleront des larves de moustiques !
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez votre jardin afin d'identifier les contenants où l'eau reste accumulée et videz-les ou asséchez-les, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques tigres.
- Hors période d'utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter qu'elle gonfle et que s'y créent des « creux d'eau ».



JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSILIENCE :

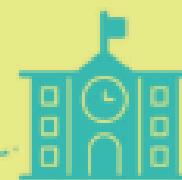
3 rendez-vous pour mieux réagir face aux risques majeurs

Dans le cadre des **Journées Nationales de la Résilience**, la commune de Notre-Dame des Millières vous propose plusieurs rendez-vous pour sensibiliser et préparer la population à faire face aux risques naturels et technologiques qui peuvent atteindre le territoire.



Mercredi 1^{er} Octobre en soirée

Test du système d'alerte par téléphone de la commune
Public : toute la commune



Vendredi 3 Octobre à 19h

Réunion Publique
Lieu : Salle des fêtes - Chef-Lieu
73460 Notre-Dame-des-Millières

Samedi 4 Octobre à 8h30

Visite sur le terrain : les risques naturels
RDV : Mairie - Chef-Lieu
73460 Notre-Dame-des-Millières





Mercredi 1^{er} Octobre en soirée Test du système d'alerte par téléphone de la commune



Dans le cadre de la mise en place de son plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune est dotée d'un système d'appel téléphonique en masse pour prévenir la population et transmettre les consignes de mise en sécurité en cas de risques majeurs.

A l'occasion de l'exercice de simulation prévu le 1er Octobre, cet outil sera testé. Toutes les personnes inscrites recevront donc un appel téléphonique automatique pour rappeler les rendez-vous de l'information préventive prévus sur la commune les jours suivants.

Si vous n'êtes pas encore inscrit à cet outil, vous pouvez le faire en utilisant le QR code ci-contre ou sur le site internet de la commune ou en vous rendant en mairie pendant les horaires d'ouverture.

INSCRIPTION

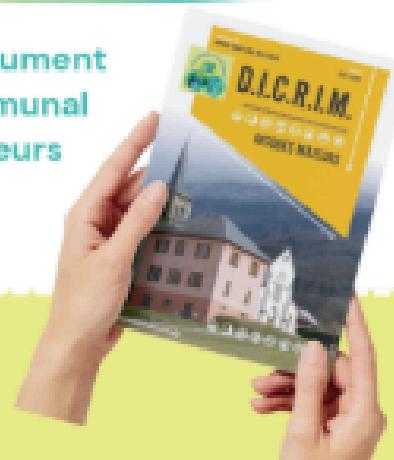


Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et des Risques Majeurs présents sur la commune, en présence des élus, des services de l'Etat et des Pompiers.



Vendredi 3 Octobre à 19h Réunion Publique

Distribution du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).



Samedi 4 Octobre à 8h30 Visite sur le terrain : les risques naturels



La série domaniale de l'Hermetta, avec le service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) de la Savoie.

Le long des ruisseaux qui parcourent la commune, présentation au public des phénomènes naturels qui ont pu impacter le territoire communal et de leur historique.



Présentation des actions de prévention et des travaux de protection réalisés ou en projet sur la commune :

Les actions du Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie (SISARC),